



PRÉAVIS No 06/2022

du Comité de Direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

**Augmentation du personnel de l'unité trafic – crédits
complémentaires aux budgets de fonctionnement 2022 et 2023**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis de nombreuses années, l'Ouest lausannois est en pleine croissance urbaine. Cette situation, qui va perdurer encore plusieurs années, implique une charge de travail plus conséquente pour le personnel de l'unité trafic de la POL. Pour répondre au besoin opérationnel, le Comité de Direction a l'honneur de vous soumettre une demande d'augmentation de personnel.

1. CONTEXTE

Selon des études menées (cf. plan directeur intercommunal), l'Ouest lausannois prévoit une augmentation des habitants de 50% entre 2015 et 2035, avec une accélération marquée jusqu'en 2030. Des projets de travaux importants, tant routiers qu'immobiliers, sont planifiés. Le tableau de synthèse ci-dessous résume certaines projections de travaux :

| Chantiers | Début | Fin |
|---|----------------|-------|
| Tram Lausanne – Prilly – Renens | Septembre 2021 | 2026* |
| Secteur Cocagne-Buyère « Cocoon » (Bussigny) | Novembre 2021 | 2025* |
| Secteur Côtes de la Bourdonette (Chavannes) | Octobre 2021 | 2028* |
| Secteur L'Orée (Crissier) | Novembre 2021 | 2026* |
| Ley Outre – BTR (Crissier) | Janvier 2022 | 2028* |
| Les Lyss (Prilly) | Janvier 2022 | 2025* |
| Secteur Malley-Centre (Prilly – Renens) | Mars 2022 | 2030* |
| Bus à haut niveau de service Prilly – Renens – Crissier | Mai 2022 | 2025* |
| Quartier SICPA (Prilly) | 2023* | 2026* |
| Quartier des Cèdres + Tour (Chavannes) | 2023* | 2025* |
| Tram Renens – Crissier – Bussigny – Villars-Ste-Croix | 2023* | 2028* |
| Secteur Lentillères Nord (Crissier) | 2024* | 2028* |
| Secteur Arc-en-Ciel (Bussigny – Crissier) | 2024* | 2030* |
| Vernie-Mongevon-Saugy requ. des routes (Crissier) | 2024* | 2030* |
| Baumettes (Renens) | 2024* | 2027* |
| Les Huttins (Crissier) | 2025* | 2028* |
| Bus à haut niveau de service Crissier - Bussigny | 2028* | 2030* |
| Autoroute A1 (Chavannes – Ecublens- Crissier) | 2028* | 2035* |

*Dates approximatives

La POL se doit de garantir les services au profit des communes selon les statuts de l'Association, de gérer l'activité courante (manifestations, entretien signalisation, fouilles standard, etc.), de maîtriser les dossiers des grands projets et respecter les délais imposés par les partenaires.

En 2020, l'effectif de l'unité trafic, s'agissant de sa partie « signalisation & chantiers » était de 6,5 ETP, comprenant 4 policiers (dont le sous-chef d'unité avec tâches managériales), 2 assistants de sécurité publique et 1 assistant administratif (0,5 ETP). En 2021, l'équipe a été renforcée par 1 ETP, ce qui a soulagé partiellement la charge de travail de l'équipe. Relevons au passage que cette opération s'est faite sans conséquence budgétaire puisqu'il s'agissait d'un transfert d'ETP provenant des unités territoriales. A ce jour, nous constatons que cette augmentation n'est pas suffisante et ne répond pas aux projections de charge de travail. A préciser encore que deux collaborateurs projettent de faire valoir leur droit à la retraite en 2024 et 2025.

2. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ETP

Une première analyse de la charge de travail sur ces dernières années a été effectuée en janvier 2022. Elle révèle que le temps de travail dévolu aux tâches dites standard en lien avec les communes (suivi des chantiers, signalisation routière, etc.) représente plus de 5'000 heures pour l'ensemble du district. A ce chiffre viennent s'ajouter d'autres activités (gestion des permis de fouille, des horodateurs, des manifestations, etc.), soit environ 1'200 heures par an, et toutes les activités non mesurables (tâches administratives au sens large). Des tableaux de bord ont été mis en place afin d'obtenir des indicateurs plus précis sur l'évolution de la charge de travail.

Pour 2022, nous projetons que le chantier du tram représentera près de 1'300 heures et probablement plus du double pour 2023. Le chantier en lien avec le bus à haut niveau de service, dont les premiers coups de pioche ont été donnés il y a quelques mois, représentera approximativement près de 1'800 heures par année. Cet aperçu est à compléter par d'autres chiffres que nous ne possédons pas actuellement, mais qui se réfère au tableau cité plus haut.

Par ailleurs, il n'existe aucune formation spécifique pour exercer l'activité de policier/collaborateur administratif de la signalisation et des chantiers. Afin qu'un collaborateur soit pleinement autonome, sa formation à l'interne dure entre 6 et 12 mois.

Pour ces raisons, le Comité de Direction a déjà commencé le processus de recrutement et entend engager 2 ETP, en 2022. Si la charge de travail venait à diminuer dès 2024, le Comité de Direction profitera du départ en retraite de collaborateurs pour garantir un équilibre ETP/charge de travail.

3. CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

En 2022, sur la projection de l'engagement de 2 ETP au 1^{er} octobre, les coûts liés à ces ETP supplémentaires pour l'Unité trafic, représentent des charges supplémentaires suivantes :

| Numéros de comptes | Libellés | Montants | |
|--------------------|------------------------------|---------------------|----------------------|
| | | 2022 (3 mois) | 2023 |
| 6100.3011.01 | Personnel - traitements | 49'936.- CHF | 202'266.- CHF |
| 6100.3030 | Cotisation AVS-AI-AC | 4'724.- CHF | 19'134.- CHF |
| 6100.3040 | Cotisation caisse de pension | 11'350.- CHF | 32'981.- CHF |
| 6100.3050 | Assurance de personne | 399.- CHF | 1'618.- CHF |
| Total | | 66'409.- CHF | 255'999.- CHF |

Toutefois, en raison du turnover moyen et constant depuis la création de l'Association (- 6 ETP policiers) et les délais de latence, il est très probable que ces ETP supplémentaires n'engendrent au final aucune charge supplémentaire, tant pour l'exercice 2022 que 2023.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Vu le préavis no 06/2022 du Comité de Direction du 1er juin 2022,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2022, représentant au total une augmentation des charges de CHF 66'409.-, conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3.
- D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2023 représentant au total une augmentation des charges de CHF 255'999.-, conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3.
- De faire passer la dotation ordinaire (DO) de l'unité trafic de 9,5 à 11,5 ETP sous réserve de l'évolution de la charge de travail dès 2024.

Prend acte

que le financement des charges nettes complémentaires, tant pour 2022 que pour 2023, pourraient être assuré par la trésorerie ordinaire en raison du turnover habituel, et que l'octroi des présents crédits complémentaires pourraient au final ne pas engendrer de charges supplémentaires aux budgets de fonctionnement des exercices 2022 et 2023 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois".

Approuvé par le Comité de Direction le 01.06.2022

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Le Président



J.-F Clément

Le Secrétaire-suppléant



O. Fiaux